



# FICHE TECHNIQUE DU PRODUIT

Traitement de protection - Revêtements

## Wetrok Mepol HM

Le traitement de protection satiné mat





# Wetrok Mepol HM



Valeur pH (concentré): 8-9

#### Ingrédients importants:

Polymères, Cires, Solvants, Tensioactifs, Agent conservateur

#### Recommandation de dosage:



Traitement de protection  
non dilué

MÉTHODES  
Finder



#### APPLICATION

- le traitement de protection satiné mat
- pour le traitement des revêtements de sol durs et élastiques (PVC, linoléum, pierres naturelles et artificielles, etc.)
- respectueux de de l'environnement - distingué par le label EMICODE EC1 Plus (très faibles émissions)

#### PROPRIÉTÉS

- à base de polymère et de cire
- de mat à mat satiné
- La diffusion de vapeur reste garantie
- forme un film de protection et d'entretien polissable et résistant à l'eau
- EMICODE EC1 Plus - très faibles émissions

#### ATTENTION

- bien agiter avant emploi
- ne convient pas aux revêtements de sols sensibles à l'eau et à l'humidité (p. ex. anhydride), aux zones mouillées et aux zones situées à l'extérieur
- traiter les revêtements de sol poreux avec Porosol avant d'utiliser ce produit
- application à des températures de 15 à 25 °C et à 30-70 % d'humidité relative
- avant chaque utilisation, vérifier qu'il s'agit bien d'un revêtement au pH neutre

#### RECOMMANDATIONS D'USAGE

##### Enduisage (traitement de protection)

Le revêtement de sol doit être exempt de tout revêtement ancien et doit être propre et sec (humidité résiduelle <3 %, méthode CM). Dépoussiérer/aspirer à sec un revêtement de sol. Appliquer 2-3 fines couches du produit de protection par section. Bien laisser sécher le sol entre les couches (60 minutes au minimum). Si nécessaire, polir à sec avec un pad de polissage après séchage intégral (2-3 jours).

#### STOCKAGE

À conserver dans le bidon d'origine entre 15 °C et 25 °C et protéger des rayons du soleil. Fermer le bidon lorsqu'il n'est pas utilisé. À protéger contre le gel.

*Durée de conservation (non ouverte): 24 Mois*

Wetrok AG est en mesure de décliner toute responsabilité pour les dommages causés par une utilisation inappropriée. Respecter les recommandations spécifiques de nettoyage et d'entretien du fabricant de revêtement de sol.